

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 15 Septembre 2020-20h30

L'ensemble du conseil est présent. Avant de commencer la séance, Alain JARLIER souligne le bon déroulement de la période estivale et l'implication des adjoints dans les permanences du mois d'Août ce qui a permis de reprendre les dossiers sans retard.
Stéphane ARCHER est nommé secrétaire de séance.

1. Demande de Subvention

Les travaux de *la Rue de Vialle* sont éligibles à la DETR 2021 ainsi qu'au Fonds 199.
Pour rappel, les devis établis s'élevaient à 102 770 euros H.T.
Le conseil vote à l'unanimité ces demandes de subvention.

Les travaux *Rue du Valla* sont éligibles aux Amendes de police pour les éléments liés à la sécurité et à la subvention « BONUS RELANCE » nouvelle subvention versée par la région dont les travaux devront être réalisés avant le 30.06.2021.
Le conseil vote à l'unanimité ces demandes de subvention.

2. Commission de contrôle des listes électorales

Cette commission est constituée de 2 membres du Conseil municipal (hors maire et adjoint) ainsi que de 4 membres extérieurs (2 membres pour l'administration et 2 membres pour le tribunal). Ils sont chargés du contrôle des mises à jour de la liste électorale.

Sont proposés :

Conseiller municipal titulaire : MARCHAUD Isabelle

Conseiller municipal suppléant : MALIGE Wilfried

Membre titulaire extérieur : ROBIN Yvette, pour l'administration

Membre titulaire extérieur : JARLIER Christian, pour le tribunal

Membre suppléant extérieur : FUENTES Emilio, pour le tribunal

Membre suppléant extérieur : GUILHE Dominique, pour l'administration

Le conseil vote à l'unanimité la composition de la commission.

3. Commission d'embauche pour l'agent d'accueil du POINT POSTE

Afin de pourvoir au poste d'agent d'accueil pour le Point Poste (20heures/semaine), une commission sera en charge de sélectionner les cv reçus et de participer aux entretiens d'embauche.

Sont volontaires : JARLER Alain-MATHIEU Alain-CORNET Serge-DENIS ROUY Marie Christine, ARCHER Stéphane

L'ensemble du conseil accepte la composition de la commission.

4. La vente d'une parcelle

La vente administrative de la parcelle AC60 rue de Vialle appartenant à Mme CLEMENSAT Epse PEDENON Jacqueline est proposée à 1560€ Le conseil vote à l'unanimité la vente au prix proposé.

5. Changement d'assureur

Concernant la couverture assurance statutaire pour le personnel titulaire, le contrat actuel se termine cette fin d'année. Le centre de gestion 43 après résultat d'une large consultation nous propose d'adhérer à la compagnie SOFCAP (groupe CNP) pour un prix inférieur, l'engagement sera de 4 années.

Le conseil vote à l'unanimité d'adhésion au contrat de SOFCAP.

6. Prise en charge d'écoliers Lamoithois en classe ULIS

Deux enfants fréquentent une classe ULIS, à ce titre il est demandé aux communes de résidence une contribution aux fournitures scolaires.

Le conseil vote à l'unanimité sa participation.

7. Informations diverses

Alain JARLIER lit au conseil le courrier nous informant de la constitution d'un groupe d'opposition à la CCBSA et laisse la parole pour un tour de table.

Dominique VACHELARD

Effectif de l'année 2020/2021 : 100 élèves

La rentrée 2020 a dû se plier à des dispositions particulières liées à la situation sanitaire : port du masque obligatoire pour les adultes, nettoyage et désinfection de façon plus régulière grâce aux 2 heures de ménage supplémentaire par jour. Perte d'un poste d'AESH. Certaines décisions ont dû être prises comme l'annulation du LOTO de novembre. En ce qui concerne le maintien de la classe de mer, les enseignants se laissent la fin de l'année pour décider.

L'école ne manque pas de projets culturels et artistiques.

Vendredi 18 septembre de 9h00 à 12h00 les élèves invitent tous ceux qui le souhaite à se joindre à eux pour le Cleanup day.

Michel TEILHOL

La numérotation des adresses du secteur de Cougeac, du Pont de Lamothe, et de la route de Fontannes est en cours. Ceci doit se faire obligatoirement pour faciliter l'accès à la fibre dès la fin 2021.

La finition des travaux réalisés pour le passage de la fibre route de Fontannes et dont la mairie n'est pas le commanditaire sont inacceptables, l'entreprise et le maître d'œuvre en seront informés.

Alain MATHIEU

Les services techniques ont réalisé, en plus du travail habituel, de nombreux travaux sur la commune :

- Réparation du Pont du Breuil
- Isolation phonique de la classe des Cours moyens et installation d'un éclairage par LED sur les conseils de Wilfried MALIGE.
- Passage de l'épareuse et nettoyage de la rase mère.
- Mur de l'école
- Nettoyage de la chapelle de Cougeac

Rendez prévu avec le syndicat des Eaux de Brioude pour le prévisionnel des travaux de la commune dans le but de mieux s' synchroniser et optimiser les interventions de chaque partie.

Les travaux du point Poste vont commencer, l'ouverture est repoussée à début décembre 2020.

Françoise ROCHETTE

Le CCAS a fait le choix compte tenu de la situation sanitaire d'annuler le repas prévu initialement le 18 octobre.

La banque alimentaire fonctionne pour quelques bénéficiaires et représente un soutien important pour les personnes en difficultés.

Le Club St Jean a été reçu pour différentes sollicitations, des solutions sont recherchées, le conseil sera consulté pour approbation.

Serge CORNET

Informations sur le suivi budgétaire du SIVOM ainsi que sur les travaux réalisés sur la commune en collaboration avec le personnel communal.

Marjorie PIGNOL

Le bulletin municipal n°62 est en cours d'élaboration, il sera confié à un imprimeur pour être distribué aux Lamotheois. Les articles arrivent progressivement en mairie.

Présentation du site internet de la commune élaboré avec la collaboration de Net15 : « Lamothe43.fr ».

Le site est toujours en construction, il sera visible dès sa mise en ligne prévue pour octobre. De nombreuses personnes ont apporté leur aide, en terme de collecte de données, photos quelles en soient remerciées.

Le site se veut être un moyen de communication, une source d'information et de simplification des démarches pour chacun, il hébergera dès janvier 2021 le nouveau service de réservation des repas de la cantine scolaires. Les parents seront informés et accompagnés à son utilisation en temps utile.